



Du 7 avril au 30 juin 2014, Tisséo-SMTC lance un appel à candidatures pour la 3^{ème} édition des Trophées Tisséo Écomobilité 2014

Pendant cette période toute entreprise ou administration de l'agglomération toulousaine en cours de démarche PDE pourra poser sa candidature. Les meilleures démarches de mobilité durable mises en place dans les établissements recevront en récompense un Trophée et de nombreux avantages pour leurs salariés.

Depuis plusieurs années, Tisséo accompagne et conseille les entreprises et administrations qui souhaitent mettre en place une démarche éco responsable à travers un Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE). Le PDE est un ensemble de mesures visant à favoriser l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle tels que la marche à pied, le vélo, les transports en commun, le covoiturage, les véhicules propres...

Tisséo a créé les Trophées Écomobilité afin de distinguer les meilleures démarches de PDE engagées par des entreprises ou administrations.

A ce jour, 136 Plans de Déplacements (PDE/PDA/PDIE) sont recensés par Tisséo. Lors de l'édition 2013, dix entreprises de l'agglomération toulousaine ont été récompensées.

Pour une entreprise ou une administration, obtenir un Trophée permettra non seulement de bénéficier d'avantages (abonnements gratuits aux services d'autopartage Citiz, journées d'atelier vélo, offre des frais de fabrication de cartes Pastel...) mais surtout d'être valorisé par la qualité de sa démarche et d'accentuer son image éco-responsable.

Comment participer ?

Du 7 avril au 30 juin 2014, il suffit de compléter un questionnaire en ligne sur www.pde.tisseo.fr après avoir créé un compte.

Au cours du mois d'août, le jury évaluera les dossiers et délibérera. Les résultats seront annoncés lors d'une **cérémonie officielle** durant la **Semaine Européenne de la Mobilité** au mois de septembre 2014.



Contact Presse

Michèle Guallar
Tél. : 05 62 11 29 54 Mob. : 06 22 73 15 65
michele.guallar@tisseo.fr

